



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE DE 2020

Deux personnes dont un membre du parti CNL arrêtées en commune et province de Bururi

En date du 3 mai 2020, vers 16 heures, au centre de Kiremba, commune et province de Bururi, Gwagatore, enseignant du Lycée Kiremba-Sud et un jeune étudiant de l'Université des Grands Lacs, campus Kiremba, membre du parti CNL dans cette commune, ont été arrêtés par le Gouverneur de Bururi, Frédéric Niyonzima accompagnés par des militaires et des policiers. Selon des sources surplace, Gwagatore a été accusé de prendre des photos quand Frédéric Niyonzima tentait de perturber une campagne électorale des membres du parti CNL, devant un bistrot, au parking de Kiremba. Quant au jeune étudiant, il a été arrêté après avoir salué le Gouverneur par une salutation du parti CNL. Selon les mêmes sources, tous les deux victimes ont été conduites au cachot du commissariat de police de Bururi.

Une femme arrêtée en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 avril 2020 indique qu'en date du 16 avril 2020, au quartier Nyabiharage, commune et province Gitega, Adèle Ndayishimiye, sœur de l'épouse du défunt Pascal Ninganza alias Kaburimbi, a été arrêtée à son domicile par Blaise Ngomirakiza, responsable provincial du SNR à Gitega et détenue au cachot du commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, en date du 21 avril 2020, elle a été transférée dans la province de Makamba et cette arrestation est liée à la persécution orchestrée contre des membres de la famille Pascal Ninganza, victime d'exécution extrajudiciaire commise à son domicile sis à Matana par des policiers après que le président du Senat Révérien Ndikuriyo ait promis de donner une somme de cinq millions à celui qui le tuerait.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 30 avril 2020, vers 15 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Marie Rose Nderagakura, âgée de 40 ans, enseignante, membre du parti MSD, et un jeune homme nommé Nzovu, âgé de 19 ans, ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de Nestor alias Benurire, représentant provincial des Imbonerakure et ces victimes ont été détenues au cachot du commissariat provincial de police Karuzi. Selon des sources

sur place, Nzovu portait un vieux T-shirt du parti MSD et il a dit que cet habit lui avait été donné par Marie Rose Nderagakura quand il travaillait chez elle comme domestique en 2015. Selon les mêmes sources, cette femme a été accusée de mener des propagandes pour le compte du parti politique non reconnu par la loi burundaise.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi

En date du 28 avril 2020, à Ngozi lors du lancement de la campagne du parti CNL, Pasteur Mpawenimana, membre du parti CNL et candidat aux élections sénatoriales en province Makamba, a été arrêté par la police et conduit à la prison centrale de Ngozi accusé d'avoir blessé un Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 27 avril 2020, à Ngozi, lors du lancement de la campagne électorale, cet Imbonerakure avait été surpris au stade Muremera, en train de noter des plaques d'immaculation des taxis-motos qui assuraient le déplacement des militants du parti CNL. Un membre du parti CNL arrêté en commune Kinyinya, province Ruyigi En date du 30 avril 2020, sur la colline Nyabikenke, zone et commune Kinyinya, province Ruyigi, Côme Rupfakubusa, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir battu un membre du parti CNDD-FDD qui rentrait d'une propagande de ce parti mais des militants du CNL ont dit qu'il s'agit d'un montage visant à le malmenier à cause de son appartenance politique. Selon les mêmes sources, Côme Rupfakubusa a été conduit au cachot de la police à Kinyinya.

Quinze personnes arrêtées en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Dans la matinée du 22 avril 2020, au quartier Nyakabiga II, zone urbaine de Nyakabiga, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 15 personnes ont été arrêtées et embarquées à bord d'un camion de la police par des policiers et des militaires après une fouille perquisition. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'irrégularités diverses dont le non enregistrement dans les cahiers de ménages et le manque de la cartenationale d'identité. Selon les mêmes sources, cinq parmi ces victimes ont été relâchées en cours de route après avoir donné une rançon à ces policiers tandis que les autres ont été libérés du cachot du BSR après avoir payé une amende de 10 000 fbu versées sur les comptes de la Mairie.

Une femme membre du parti MSD arrêtée en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza Anne Sinzumusi, représentante provinciale du parti MSD à Bubanza, résidant à la 5ème avenue à Buringa, a été arrêtée par Eric Bintunimana, chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, de la province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Anne a été appelée au téléphone par ce chef de poste lui disant que le commissaire provincial de police à Bubanza a besoin d'elle. Selon les mêmes sources, arrivée à ce poste de police, elle a été embarquée et conduite au cachot du commissariat communal par Philippe Manirambona, commissaire communal de police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 19 avril 2020, vers 12 heures, Augustin Matata, membre du parti CNL et chargé de la sécurité au parti CNL en commune Gihanga, province Bubanza, a été arrêté par Eric Bintunimana,

chef de poste de police se trouvant au pont de la rivière Mpanda, séparant la commune Gihanga, de la province Bubanza et la commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Matata a été appelé au téléphone par ce chef de poste lui disant qu'il est recherché par le commissaire provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, arrivé à ce poste de police, il a été embarqué et conduit au cachot du commissariat communal de police de Gihanga par Philippe Manirambona, commissaire communal de la police à Gihanga. Le mobile politique est à la base de cette arrestation.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Musigati, province Bubanza

En date du 15 avril 2020, vers 11 heures, sur la colline Kayange, commune Musigati, province Bubanza, Joseph Manariyo, représentant communal du parti CNL à Musigati, a été arrêté par des policiers du poste de police de la commune Musigati. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de rébellion. La victime a été conduite au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 9 avril 2020, sur la colline 15ème transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Thierry Ntabangana, membre du parti CNL, a été arrêté par Gaston Singora, chef de zone Maramvya en même temps responsable zonal des Imbonarakure. Selon des sources sur place, Thierry Ntabangana a été accusé par ce chef de zone de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD. La victime a été incarcérée au cachot du poste de police de la même zone. En date du 14 avril 2020, ce chef de zone a fait sortir Thierry Ntabangana du cachot et l'a embarqué sur une moto avec un Imbonerakure Nshimirimana alias Shimwe vers le bureau de la commune Mutimbuzi. Selon les mêmes sources, Thierry a été remis à Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR à Mutimbuzi qui l'a embarqué à bord d'un véhicule d'un numéro d'immatriculation de la RDC vers le cachot du parquet de Bujumbura rural à Kabezi.

Cinq membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 4 avril 2020, sur la colline Mayange, zone Bigina, commune Kayogoro, province Makamba, Jérôme Nsanzurwimo, Salvator Nzeyimana, Richard Manirambona, Berchimas Bizindavyi et Gilbert Ngomirakiza, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure sur ordre de Paul Rwajekera, chef de zone Bigina. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayogoro et ils ont été accusés de collecter des contributions pour le compte de leur parti.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mbuye, province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 avril 2020 indique qu'en date du 5 avril 2020, sur la colline Murehe, commune Mbuye, province Muramvya, Oswald Ndayisenga, Aaron Baranyizigiye, Tharcisse Nizigiyimana et Jean Claude Nduwimana, tous membres du parti CNL, originaires de la même colline, ont été arrêtés par des Imbonerakure du comité mixte de sécurité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été accusées d'avoir tenu une réunion clandestine la veille, vers 20 heures, chez Innocent Niyonderetse qui était en possession d'une liste de

mandataires du parti CNL pour les élections de 2020. Selon les mêmes sources, en date du 10 avril 2020, elles ont été conduites à la prison de Muramvya après avoir été détenues au commissariat communal de police de Mbuye.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gitaramuka, province Karuzi

En date du 13 avril 2020, vers 20 heures, sur la colline, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, Tite Cewusi, représentant zonal du parti CNL, a été arrêté à son domicile et conduit au cachot de la commune par Manassé Bazishaka alias Ruhombo, chef de zone et représentant communal du parti CNDD-FDD, accompagné de Longin Ntakirutimana, Imbonerakure. Selon des sources sur place, Tite Cewusi était accusé d'avoir tenu une réunion illégale. Selon les mêmes sources, en date du 15 avril 2020, il a été transféré au commissariat provincial de police avant d'être libéré en date du 17 avril 2020.

Deux personnes arrêtées en commune et province Gitega

En date du 15 avril 2020, au centre Gitega, Médard Kazungu, natif de la colline Karago, zone Rweza, commune Ryansoro, province Gitega, a été arrêté par le responsable provincial du SNR à Gitega et conduit au cachot du commissariat provincial de police en cette même province. Selon des sources sur place, Médard Kazungu était venu participer à une réunion organisée par AJAP et a envoyé un message téléphonique à Eric Niyomwungere, agent de la BRAGITA Gitega, voisin de sa colline natale pour lui informer qu'il avait un sac de vivres de la part de sa famille. Selon les mêmes sources, Eric était déjà arrêté et le message de Médard est parvenu au responsable du SNR qui détenait son portable.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyabihanga, province Mwaro

En date du 16 avril 2020, sur la colline Buhogo, commune Nyabihanga, province Mwaro, Viateur Ciza, Prosper Ndayisenga, Jean Bosco Manirakiza et le prénommé Emmanuel, tous membres du parti CNL sur cette colline ont été arrêtés par des Imbonerakure de la colline Buhogo, accompagnés par ceux de la colline Miterama. Selon des sources sur place, ces quatre personnes ont été conduites au cachot communal de police à Nyabihanga, accusées de tenir une réunion clandestine. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure ont attaqué, arrêté et conduit au cachot de la police à Nyabihanga ces militants du parti CNL qui étaient en réunion sur la colline Buhogo. Après une nuit de détention, ils ont été relâchés en date du 17 avril 2020.

Deux membres du parti Sahwanya FRODEBU arrêtés en commune Muhuta, province Rumonge

En date du 16 avril 2020, sur la colline Kazayanga, zone Matongo, commune Muhuta, province Rumonge, Ferdinand Nibigira, membre du parti Sahwanya FRODEBU et le représentant zonal dudit parti ont été arrêtés par la police et détenus au cachot de police à Gitaza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir anticipé la campagne électorale en distribuant des cartes électorales de ce parti aux membres de ce parti sur la même colline.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 6 avril 2020, sur la colline 15^{ème} transversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Elie Nahayo, Daniel Ndayiziga, Jean Bosco Kubwayo,

Fulgence Habarugira, Célestin Nzeyimana et Françoise Kankundiye, membres du parti CNL ont été arrêtés par Joe Dassin Nkezabahizi, responsable communal du SNR à Mutimbuzi accompagné par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi et des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ces victimes ont été arrêtées après avoir participé à l'ouverture de la permanence du parti CNL sur cette colline. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été conduites au BSR puis au cachot de la Brigade de Gatumba le même jour. En date du 9 avril 2020, vers le soir, elles ont été transférées à la prison de Mpimba à Bujumbura Mairie.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 9 avril 2020, vers 9 heures, sur la colline Munanira, commune Musigati, province Bubanza, Amissi Dushimwenimana, Jérôme Bucumi et Richard Nimbeshaho, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un groupe des jeunes Imbonerakure accompagnés par un prénommé Domitien, chargé des projets de la commune Musigati. Selon des sources sur place, les victimes se rendaient à une réunion du parti CNL sur la colline Ruziba, commune Musigati, province de Bubanza et elles ont été accusées d'enseigner l'idéologie du parti CNL illégalement. Selon les mêmes sources, elles ont été conduites au cachot du poste de police de Musigati avant d'être transférées au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Buganda, province Cibitoke

En dates du 6 et 7 avril 2020, sur la colline Cunyu, commune Buganda, province Cibitoke, sept membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, en date du 6 avril 2020, dans la nuit, ces derniers ont attaqué une permanence gardée par des membres dudit parti et y ont capturé 3 membres de ce parti qui ont été conduits au cachot de la commune Buganda. En date du 7 avril 2020, des Imbonerakure ont arrêté 4 autres membres du parti CNL. Le même jour, tous les 7 dont Nyangoma, Ndayambaje et Joseph ont été transférés au cachot du commissariat provincial de Cibitoke.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giheta, province Gitega

En date du 7 avril 2020, sur la colline Rutegama, commune Giheta, province Gitega, Jean Nzisabira, chef de cette colline, membre du parti CNL, a été arrêté par la police et conduit au cachot communal de police à Giheta. Selon des sources sur place, en date du 1er avril 2020, le conseil communal l'avait suspendu de ses fonctions avec Gérard Bigirimana, chef de colline Muremera, membre du parti CNL. Selon les mêmes sources, ils étaient accusés par ce conseil d'insubordination à leurs supérieurs hiérarchiques mais dans leurs dossiers il est écrit refus de cotisation sur leurs collines et incompétence.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 avril 2020 indique qu'en date du 31 mars 2020, sur la colline Bujondi, zone Mugeni, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Toyi, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline sur l'ordre de leur chef Fanuel Rwanko. Selon des sources sur place, Jackson Toyi avait une fiche de collecte des contributions de son parti. Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi En date du 8 avril 2020, vers 6 heures du matin, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi,

un nommé Mudiri, âgé de 40 ans, commerçant, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté et conduit au cachot de la commune par des policiers sous l'ordre de l'OPJ nommé Masabo. Selon des sources sur place, la victime avait eu une dispute, la veille vers 19 heures dans un cabaret appelé «Chez maman Bella» avec Fabien Mbarushima, membre du parti CNDD-FDD et vice-président du conseil communal. Selon les mêmes sources, la victime a été relâchée le même jour vers 18 heures après avoir payé une somme de 35.000 fbu sans quittance en lui disant que c'est pour l'OBR et d'aller acheter des boissons à tous ceux qui étaient au cabaret lors des disputes pour dédommagement. Il a payé une facture de 115.000 fbu.

Trois membres du parti CNL arrêtés et deux autres blessés en commune Bugenyuzi, province Karuzi

En date du 12 avril 2020, vers 19 heures, sur la colline Muyange, zone et commune Bugenyuzi, province Karuzi, Jean Paul Niyomwungere et Evariste Nkurunziza, membres du parti CNL, ont été blessés sur la tête par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, douze membres du parti CNL partageaient ensemble la bière dans un cabaret pour célébrer la fête pascale. Selon les mêmes sources, ils ont été attaqués et battus par une quarantaine d'Imbonerakure armés de gourdins et de bâtons, dont Pontien Niyongabo, Evariste Kanyeshamba, Pacifique Nduwayo, Gérard Munyaneza, Yamuremye et Bosco Nindabira, tous de la colline Muyange et ce dernier portait une tenue d'exercice, un tricot et des bottes militaires. Ces Imbonerakure ont appelé le commissaire provincial de police prénommé Donnatien qui a ordonné l'arrêt des bagarres, a arrêté trois membres du parti CNL Georges Nizigiyimana, représentant collinaire de ce parti, son fils Jean Bosco Ndayambaje et son gendre Jean Baptiste Havyarimana et ces derniers ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police. Au cours de cette attaque, ces Imbonerakure ont volé aux membres du parti CNL une somme de 45 000 fbu et 2 téléphones portables. Tous ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 mars 2020 indique qu'en date du 27 mars 2020, vers minuit, sur la colline Buhomba, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Evariste Bakevyumusaya, membre du parti CNL, a été arrêté à son domicile par des policiers du poste de police de la commune Mutimbuzi, sur l'ordre de Joe Dassin Nkezabahizi, responsable du SNR en commune Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Evariste Bakevyumusaya a été relâché en date du 28 mars 2020, vers 15 heures.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bubanza

En date du 7 mai 2020, vers le soir, sur les collines Gitanda et centre-ville Bubanza, commune et province Bubanza, Jonas Ndaruseheye, responsable collinaire du parti CNL, sur la colline Gitanda, zone Muramba, commune et province Bubanza et Philémon Nsengiyumva, responsable collinaire du parti CNL sur la colline Karinzi, zone Muramba, ont été arrêtés par des policiers du poste de police de Bubanza accompagnés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, Philémon Nsengiyumva a été arrêté par un policier au moment où il arrivait à Kidahwe, au centre-ville de Bubanza en provenance de la campagne du parti CNL organisée en commune Mpanda, province Bubanza. Selon les mêmes sources, Jonas Ndaruseheye a été arrêté lorsqu'il

était à la permanence collinaire de Gitanda. Ces victimes ont été détenues au cachot du poste de police de Bubanza.

Neuf membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 9 mai 2020, vers 20 heures, sur la colline Kibuye, zone Bugina, commune Kiremba, province Ngozi, Nestor Ndayizeye, Sylvestre Nyabenda, Daniel Ntunzwenayo, Joseph Manirakiza, Salvator Ndayishimiye, oscar Niyonzima, Richard Twizerimana, Samuel Niyongabo et sylvestre Ndereyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par un groupe d'environ 300 Imbonerakure de différentes collines de cette commune munis des machettes, des lances, des flèches et des gourdins dirigés par le prénommé Georges, chef des Imbonerakure dans cette commune, originaires des différentes collines de cette commune accompagnés par une vingtaine de policiers, puis conduits à la prison de Ngozi. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'atteinte à la sécurité publique et ces Imbonerakure étaient en possession d'un sac de chanvre arguant qu'ils l'avaient saisi chez ces membres du parti CNL sans préciser le ménage. Selon les mêmes sources, ils les ont emmenés vers 22 heures au cachot de la PJ de Ngozi, puis elles ont été mises à la prison de Ngozi, vers 2 heures du matin.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune Ruhororo, province Ngozi

En date du 10 mai 2020, vers 2 heures du matin, sur les collines Mubira et Rimiro, zone et commune Ruhororo, province Ngozi, Jacques Nahayo, Adrien Ndikuryayo, Jean Marie Nkurikiye, Leonidas Kangoye, Moussa Misigaro, Jonathan Nibirantije, Antoine Mbonibaruta et Ferdinand Kazungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles et conduits au cachot de la commune Ruhororo par des Imbonerakure de ces collines. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir perturbé l'ordre public.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Mwumba, province Ngozi

En date du 5 mai 2020, vers 10 heures, sur la colline Kagozi, zone et commune Mwumba, province Ngozi, Vincent Miburo, Révérien Hosirihho, Désiré Irankunda et Donatien Nkurunziza ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de police de la commune Mwumba par le commissaire communal de police. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées de tenir une réunion illégale en date du 4 mai 2020 et de troubler l'ordre public en date du 5 mai 2020. Selon les mêmes sources, un Imbonerakure, représentant collinaire du parti CNDD-FDD s'est introduit dans le domicile de Vincent et l'a accusé d'avoir tenu des réunions illégales puis a tenté de l'arrêter quand Vincent a résisté blessant cet Imbonerakure. Ce dernier est parti pour appeler ses collègues qui sont intervenus en masse et Vincent a eu un soutien des voisins, puis des affrontements ont éclaté, ce qui a inquiété d'autres membres du CNDD-FDD qui ont appelé le commissaire communal de police.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gasorwe, province Muyinga

En date du 9 mai 2020, vers 11 heures, au centre de la colline Jani, zone Bwasare, commune Gasorwe, province Muyinga, le prénommé Alexandre, enseignant à l'ECOFO Jani, a été arrêté par un Imbonerakure appelé Mafilet accompagné d'un policier et conduit au cachot du poste de police de la commune Gasorwe, puis transféré au cachot de la police à Muyinga. Selon

des sources sur place, il a été accusé d'utiliser dans la propagande une carte sur laquelle la case du parti CNDD-FDD a été arrachée.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 5 mai 2020, vers 13 heures, sur la colline Nzibariba, zone et commune Buhiga, province Karuzi, un prénommé Moïse, membre du parti CNL, originaire de la province Bujumbura rural qui était chargé de la sonorisation dans la campagne électorale dudit parti a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Buhiga par le surnommé Nono, responsable provinciale du SNR, puis transféré en date du 6 mai 2020 au commissariat provincial de police. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir lancé des commérages aux militants du parti CNDD-FDD au centre de Buhiga lors de son passage.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura Rural

Dans la matinée du 6 mai 2020, sur la colline Mutara, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Sindayigaya surnommé Bokiro, responsable du parti CNL sur cette colline, a été arrêté par des Imbonerakure Bigirimana, Sakubu et le prénommé Veromo accompagnés par des policiers accusés de détention illégale d'armes et détenu au cachot du poste de police de la zone Rubirizi. Selon des sources sur place, la victime a été arrêtée après qu'un petit sac contenant 7 grenades ait été trouvé sur le toit de sa maison, lors d'une fouille perquisition opérée par ces Imbonerakure et policiers. Selon les mêmes sources, ces Imbonerakure avaient été vus en possession d'un petit sac par les habitants de cette localité la nuit du 5 mai 2020.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 5 mai 2020, vers 17 heures, sur la RN7, Cathy Kezimana, âgée de 43 ans, candidate du parti CNL aux élections législatives en province Bujumbura rural, a été arrêtée par le commissaire provincial de police en province Bujumbura rural. Selon des sources sur place, Cathy Kezimana, rentrant en Mairie de Bujumbura après une campagne électorale tenue à Jenda, commune Mugongo-Manga, province Bujumbura rural. Selon les mêmes sources, elle a été interrogée au parquet de Bujumbura avant d'être conduite à la prison centrale de Mpimba, le même jour. Elle a été accusée d'incitation à l'insurrection et d'avoir insulté Diomède Ndbahinyuye, administrateur de la commune Mugongo-Manga.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En dates du 6 et du 7 mai 2020, sur la colline Mugutu, zone Gitaba, commune et province Makamba, Paul Minani, Léonidas Nahumuremyi, Léonidas Nyandwi, Zébéde Nitereka, Ndayishimiye et Fidèle alias Kibada, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers après avoir résisté à des attaques des Imbonerakure perpétrées à leurs domiciles. Selon des sources sur place, ces dernières ont été commanditées par Prospère Nduwamahoro, chef de zone Gitaba en collaboration avec les jeunes Imbonerakure. Ces membres du CNL ont été conduits au cachot du commissariat communal de Makamba.

Trois personnes arrêtées en commune Rango, province Kayanza

En date du 4 mai 2020, au site Gikomero, commune Rango, province Kayanza, Rémy Kwizera, Anicet Nshimirimana et Lazar Ndayisaba ont été arrêtés par le commissaire de la police en cette même province et conduits au cachot du commissariat de la police à Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir arrêté un groupe d'Imbonerakure en patrouille dans la nuit du 3 mai 2020 dans ce site.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rutana

En date du 4 mai 2020, sur la colline Gifunzo, zone Rutana, commune et province Rutana, Jean Bosco Nizigiyimana, enseignant à l'ETS Kiryama et membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du poste de police de Rutana pour avoir déchiré la photo des candidats du parti CNDD FDD et de l'UPRONA se trouvant sur le bulletin de vote au moment où il enseignait le programme de son parti. Selon des sources sur place, en date du 7 mai 2020, il a comparu devant le TGI Rutana dans un dossier de flagrance et a demandé au siège d'attendre son avocat. Selon les mêmes sources, il a été condamné à une peine d'emprisonnement de 6 mois et d'une amende de 800 000 fbu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 8 mai 2020, sur la colline et commune Giharo, province Rutana, un prénommé Jacques, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir détruit une maison d'un Imbonerakure prénommé Alexis connu sous le sobriquet de Kajagari. Selon les mêmes sources, Jacques est le frère de Denise Bahendubona, administrateur de la commune Giharo et recevait des menaces de sa part lui intimant l'ordre de quitter le parti CNL sous peine d'en subir les conséquences.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Bugendana, province Gitega

En date du 9 mai 2020, vers 13 heures, au Lycée communal de Bugendana, commune Bugendana, province Gitega, Pierre Claver Ruvugusi, responsable du parti CNL à Bugendana et Mutaho, Ezéchiel Bitariho, chargé de l'information au parti CNL à Bugendana et Mutaho, Bonaventure Ndikumana candidat député de la province de Gitega et Clément Nzeyimana, ont été arrêtés par le Commissaire communal de police et le président de la CECI Bugendana sur l'ordre du député Lazare Mvuyekure et Béatrice Bukuru, administrateur de la commune Bugendana. Selon des sources sur place, les victimes ont été accusées d'avoir sur eux la photo de Rwasa et des logos du parti CNL. Selon les mêmes sources, le commissaire communal et le président de la CECI à Bugendana les ont remis au commissaire provincial qui par après les a conduits au cachot du commissariat provincial.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Gitega

En date du 4 mai 2020, au quartier Yoba, commune et province Gitega, Jérôme Mpfayokurera, Ismaël Niyokwizigirwa, Gilbert Ndinzemenshi, Arafat Smith Uwimana, Egide Bizimana et Emmanuel Sinzinkayo, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Valentin Nahimana, administrateur communal de Gitega accompagnés par des policiers et ont été détenus au commissariat provincial de police à Gitega. Selon des sources sur place, les

victimes ont été accusées par des Imbonerakure d'avoir empêché les gens de prendre les nouvelles cartes d'électeurs.

Une personne arrêtée en commune Giheta, province Gitega

En date du 4 mai 2020, sur la colline Kibimba, commune Giheta, province Gitega, Samson Gahungu, gestionnaire de l'hôpital Kibimba, a été arrêté par Alexis Manirakiza, administrateur communal de Giheta l'accusant d'avoir déchiré la photo d'Evariste Ndayishimye qui était affichée sur le kiosque de l'hôpital. Selon des sources sur place, la victime s'est expliquée en disant qu'elle ne l'a pas déchirée mais qu'elle l'avait enlevée car elle était affichée dans un établissement public. Selon les mêmes sources, la photo a été remise intacte au boutiquier d'à côté.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée du 4 mai 2020, au chef-lieu de la commune Ntega, commune Ntega, province Kirundo, deux membres du parti CNL, Juvénal Sinibagiye et Juvénal Ntatinurugamba de la colline Ntega ont été arrêtés par Lieutenant-Colonel Singirankabo, commandant du camp Mutwenzi. Selon des sources sur place, vers 19 heures, Déo Ndayizeye aussi membre du parti CNL a été arrêté au bar Ntega par le commissaire provincial de la police et le commandant du camp Mutwenzi. Selon les mêmes sources, ces militants membres du bureau communal ont été accusés d'avoir pris part aux affrontements entre les membres du parti CNL et du parti CNDD-FDD.

Trente membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

Dans la matinée, du 5 mai 2020, sur les collines Rukore et Ntega, commune Ntega, province Kirundo, vingt-six membres du parti CNL ont été arrêtés par Philippe Ngabonziza alias Murovyi, administrateur de la commune Ntega et détenus au cachot du commissariat de Ntega, commune Ntega, province Kirundo. Selon des sources sur place, douze parmi eux ont été conduits par l'administrateur communal à bord de son véhicule et détenus au cachot du parquet Kirundo.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 15 mai 2020, sur la colline 12èmetransversale Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Jean Marie Niyonzima, membre du parti CNL a été arrêté et conduit au cachot du poste de police de la zone Maramvya par le prénommé Richard, chef de ladite colline et membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, la victime a été accusée par ce chef collinaire de ne pas adhérer au parti CNDD-FDD malgré plusieurs sollicitations de ce dernier.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Songa, province Bururi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur les collines Tara et Karambi, zone Ruvumvu, commune Songa, province Bururi, les prénommés Dieudonné et Pérès, membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers sous les ordres des militants du parti CNDD-FDD en campagne électorale dans cette localité. Selon des sources sur place, les victimes étaient accusées d'avoir refusé de mettre les drapeaux du Parti CNDD-FDD sur leurs motos. Selon les mêmes sources, les victimes ont été mises au cachot du poste de police de Songa mais Dieudonné s'est évadé le même jour.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la nuit du 11 mai 2020, vers minuit, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Samson Kigingi, membre et mandataire du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Fils Hakizimana, Prosper Kwizera et Innocent Tuyishime accompagnés par Etienne Barutwanayo, responsable collinaire du parti CNDD-FDD et élu collinaire sur ladite colline, sur l'ordre de Léonidas Nibigira, chef de zone Rukaramu. Selon des sources sur place, le chef de zone Rukaramu a intimé l'ordre aux Imbonerakure des collines Kinyinya I, II et III d'aller renforcer les Imbonerakure de Kigwati I et II pour arrêter des membres influents du parti CNL sur les deux collines. Selon les mêmes sources, Samson Kigingi a été conduit à la position militaire de Kigwati II se trouvant au quartier France puis a été transféré au cachot de la brigade Gatumba en date du 12 mai 2020, par un policier envoyé par ce chef de zone et utilisant la moto de ce dernier.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Songa, province Bururi

En date du 11 mai 2020, au centre de la commune Songa, province Bururi Jean de Dieu Nkeshimana alias Matwi, membre du parti CNDD-FDD et président de la CECI en commune Songa, a été arrêté par des policiers sur mandat du Procureur de la République en province Bururi et conduit à la prison de Bururi. Selon des sources sur place, il est accusé par le Procureur d'être corrompu par les candidats aux postes des membres des bureaux de vote. Selon les mêmes sources, le Gouverneur de Bururi Frédéric Niyonzima et le prénommé Aster, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD le reprochent d'avoir refusé leur ordre d'insérer illégalement quelques noms des membres du parti CNDD-FDD sur la liste des membres des bureaux de vote.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Nyamurenza, province Ngozi

Dans la nuit du 13 mai 2020, vers 21 heures, sur la colline Kigina, zone Birambi, commune Nyamurenza, province Ngozi, 4 membres du parti CNL dont Charles Nduwayezu, chef de cette colline ont été arrêtés et conduits au cachot de la commune par des Imbonerakure et des policiers conduits par l'administrateur communal Emmanuel Ntaconsanze. Selon des sources sur place, c'était une attaque visant les candidats et les mandataires du parti CNL de la localité. Selon les mêmes sources, les victimes ont essayé de se solidariser et de résister puis un policier les a dispersés en tirant en l'air et ils ont décidé de fuir leur localité. Quinze parmi eux sont allés se plaindre chez le Gouverneur de la province Ngozi en date du 15 mai 2020 mais ils ont été reçus par son conseiller qui leur a dit d'aller préparer une plainte écrite à déposer chez le Gouverneur et copier à la police.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Giheta, province Gitega

En date du 13 mai 2020, sur la colline Rubarasi, commune Giheta, province Gitega, Josias Irankunda et Ferdinand Nkeshimana, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par Jean Sibomana, responsable collinaire des Imbonerakure à Rubarasi et Josias Niyokindi, chef de zone Kiriba de la même commune. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir dit que le CNDD-FDD utilisera les armes s'il perd aux élections de 2020. Les deux personnes ont été détenues au cachot de la PJ à Gitega.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 11 mai 2020, au bureau du Procureur de la République situé au centre urbain de Muyinga, le prénommé Bonaventure, résidant sur la colline Kinyota de la commune et province Muyinga, enseignant au Lycée communal de Muyinga, membre du parti CNL, a été arrêté et mis au cachot de la PJ par le Procureur Innocent Uwitonze. Selon des sources sur place, la victime avait répondu à une convocation verbale dudit procureur et à son arrivée, il l'a accusée d'avoir fait la propagande du parti CNL dans le milieu scolaire sans lui préciser les dates ni lui montrer les preuves.

Huit membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muyinga

En date 11 mai 2020, vers 15 heures, sur la colline Cibari, commune et province Muyinga, 4 hommes et 4 femmes, tous membres du parti CNL dont Prosper Ndayisenga, représentant communal dudit parti et la représentante des femmes au niveau communal, ont été arrêtés et conduits au cachot de la PJ Muyinga par des Imbonerakure et des policiers sous les ordres du secrétaire provincial du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, les victimes rentraient d'une propagande électorale de leur parti qui s'était déroulée sur les collines de la commune Muyinga et elles ont été accusées de perturber l'ordre public alors que c'était la période de campagne électorale.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 mai 2020 indique qu'en date du 10 mai 2020, sur la colline Kirama, commune et province Muramvya, Léonard Nzisabira âgé de 30 ans, Côme Nitunga, âgé de 38 ans, enseignant et Malachie Shemezimana, âgé de 30 ans, tous originaire de la colline Kirama et membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure dirigés par le prénommé Stany et le représentant du parti CNDD-FDD à Kirama. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de faire propagande du parti CNL en dehors des heures fixées par la CENI qui est de 6 heures à 18 heures. Selon les mêmes sources, Léonard a été arrêté à 14 heures, Malachie a été arrêté à 13 heures alors qu'il revenait d'une réunion du parti CNL et Côme a été arrêté à 15 heures dans un cabaret. Ils ont été acheminés à la position de police située à Bugarama où ils sont arrivés vers 18 heures et y ont passé la nuit. Ensuite, le lendemain, ils ont été conduits au commissariat provincial de police de Muramvya et le 12 mai 2020, ils ont été acheminés à la prison de Muramvya.

Dix-sept membres du parti CNL et deux mineurs arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 mai 2020 indique qu'en date du 15 mai 2020, vers 16 heures, sur la colline Rubira, commune Mpanda, province Bubanza, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabushe, Félix Ndayishimiye, Sylvestre Ndiwenumuryango, Léonidas Baragasika, Vincent Nichtegetse, Elvis Haragakiza, Steve Ndayishimiye, Aimable Ciza, Pascal Misuguru, Therence Barakamfitye, Steven Nduwimana, Ernest Nzoyisaba, Samuel Ndayikengurukiye, Ezéchiel Irankunda, tous membres du parti CNL ainsi que Chadrack Manirambona, âgée de 17 ans et Claude Nkeshimana de même âge, ont été arrêtés par des policiers accompagnés par des Imbonerakure et détenus au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza. Selon des sources sur place, des membres

de la milice Imbonerakure et des membres du parti CNL se sont affrontés lorsque ces derniers rentraient de la campagne électorale, organisée dans cette localité et faisant, des deux côtés, 5 personnes grièvement blessées dont Séverin Bukuru, Ramazani Nkurunziza et Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira, membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, en date du 16 mai 2020, vers le soir, ces détenus ont été transférés à la prison de Bubanza. En date du 18 mai 2020, dans un jugement ayant eu lieu de 13 heures à 18 heures, Favorable Nihimbarwe, Sylvestre Bivugire, Vincent Cimpaye, Emmanuel Nzopfabarushe et Félix Ndayishimiye, tous membres du parti CNL, ont été accusés de CBV et de vol par le TGI Bubanza qui les a condamnés à 6 mois de servitude pénale et à payer 50 000 fbu d' amende par chacun et 970 000 fbu de réparation dont 770 000 fbu à Léonard Nsabimana, chef de colline Rubira et 100 000 fbu à Séverin Bukuru ainsi qu'à Ramazani Nkurunziza, chacun. Douze autres membres dudit parti et 2 mineurs ont été acquittés.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 20 mai 2020, vers 18 heures, sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke, Edouard Ntawuzahihera alias Posoro, enseignant, résidant et originaire de la colline Munyika II et responsable provincial des jeunes du parti CNL, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, Edouard veillait le transport vers la CECI des urnes contenant des bulletins de vote afin d'empêcher des fraudes des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, Edouard a été conduit au cachot de police de la brigade Cibitoke et a été relaxé en date du 21 mai 2020.

Quinze membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la matinée du 20 mai 2020, aux centres de vote de l'ECOFO Mushasha I et de l'Eglise Emmanuel de Gatumba, sur les collines Mushasha I et Kinyinya I, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, François Bigirimana, Alliance Manirakiza, Issa Rukundo, Ferdinand Nikobiri, Aboubacar Bizimungu, Jean Berchmans Ndayisenga, Jean Berchmans Niyongabo, Richard Hakizimana, Festus Mugisha, Usuel Harerimana, Jean Claude Minani, Mireille Irankunda, Hassan Minani, Paul Havyarimana et Yussuf Mateso, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, les mobiles politiques étaient à la base de leur arrestation car ils étaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba le même jour par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote n°5, centre de vote de l'ECOFO Rukaramu I, sur la colline Kigwati II, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Obède Niyongabo, mandataire du parti CNL a été arrêté par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi. Selon des sources sur place, Obède venait de surprendre Ripo Kibezi, membre du parti CNDD-FDD, en possession de 7 bulletins de vote qu'il voulait mettre dans l'urne. Selon les mêmes sources, Kibezi n'a pas été inquiété tandis qu'Obède a été conduit au cachot de brigade de Gatumba par ce commissaire.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

Dans la matinée du 20 mai 2020, sur la colline et zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Benjamin Niyonzima et le prénommé Raphaël, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure de cette localité. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot de brigade de Gatumba par Marcel Niyonkuru, commissaire communal de police à Mutimbuzi.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Musigati, province Bubanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Muyebe, commune Musigati, province Bubanza, Philippe Nsanzerugeze, responsable du parti CNL en zone Muyebe, Gervais Ntiharirizwa, Simon Nahimana et Museveni Nzomukunda, tous mandataires du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure lorsqu'ils se rendaient aux bureaux de vote où ils étaient affectés. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par des policiers au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire la campagne électorale le jour du scrutin. Après avoir manqué des témoins dans un jugement en flagrance en date du 21 mai 2020, qui a débuté vers 13 heures pour se clôturer vers 16 heures, ces quatre membres du parti CNL ont été acquittés par le TGI Bubanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Rugenge, commune Mpanda, province Bubanza, Augustin Hatungimana, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza. Selon des sources sur place, Augustin a été accusé de perturber les élections. Après 2 heures au cachot du commissariat, il a été transféré à la prison de Bubanza. Selon les mêmes sources, en date du 21 mai 2020, dans un jugement en flagrance ayant eu lieu de 13 heures à 16 heures, Augustin Hatungimana a été condamné à 6 mois de servitude pénale pour avoir perturbé les élections.

Un membre du parti CNL arrêtée en commune Vyanda, province Bururi

En date du 21 mai 2020, sur la colline Mubuga, commune Vyanda, province Bururi, Arakaza Thierry, commerçant, mandataire du parti CNL, a été arrêté par Frédéric Niyonzima, Gouverneur de la province Bururi. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé aux propagandes du parti CNL alors que les membres du parti CNDD FDD croyaient qu'il était membre de leur parti. Selon les mêmes sources, il a été conduit au cachot de police au chef-lieu de la province Bururi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 20 mai 2020, au centre de vote Kigutu, sur la colline Gihinga, commune Kayokwe, province Mwaro, Gordien Nduwimana, membre du parti CNL et candidat aux conseillers communaux, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, Il a été accusé d'attroupement devant les bureaux de vote et a été conduit au parquet de Mwaro pour y subir un interrogatoire.

Un mobilisateur de la coalition Kira Burundi arrêté en commune Kayokwe province Mwaro

En date du 20 mai 2020, vers 10 heures du matin, André Sindayihebura, mobilisateur de la coalition Kira Burundi, a été arrêté par des policiers, à l'ECOFO Kigutu et conduit à la PJ pour interrogatoire. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir émis beaucoup d'appels téléphoniques et des messages téléphoniques. Après interrogatoire, il a été relaxé. Il était en train de vérifier si les mandataires de de la coalition Kira Burundi ont répondu présent aux bureaux de vote.

Six membres du parti CNL arrêtés en commune et province Bururi

En date du 20 mai 2020, au centre de vote du Lycée communal de Kiremba, commune et province Bururi, six mandataires du parti CNL dont les prénommés Jean Marie, enseignant; Jean Marie, sans emploi; Bosco; Émile et Nephtali ont été arrêtés. Les membres du centre de vote ont fini de montrer des caisses vides aux électeurs qui étaient dans la classe où devraient se dérouler les élections et ont ordonné à tous les votants de sortir un moment pour que ces membres dudit centre puissent voter étant seuls dans la classe. Les mandataires ont refusé cela et il y a eu dispute pour que ces mandataires puissent vote sans toutefois chasser les votant à l'extérieur car ils avaient l'intention de mettre dans les caisses les bulletins defraudes. La police a arrêté ces mandataires du parti CNL et les a conduits au cachot de la commune Bururi où ils ont été relâchés une heure après.

Une personne arrêtée en commune et province Kayanza

En date du 20 mai 2020, sur la colline Musave, commune et province Kayanza, Donatien, agent de la COOPEC au service crédit a été arrêté par le commissaire PJ accompagné du chef du SNR à Kayanza. Selon des sources sur place, il était accusé de tenir une réunion avec deux personnes qui étaient avec lui.

Quatre membres du parti CNL arrêtés en commune Kiganda, province Muramvya

Dans la nuit du 20 mai 2020, sur la colline Burenza, commune Kiganda, province Muramvya, Léonard Sindayigaya, Pierre Ndayiragije, Fiacre Gateretse et Jean Paul Sabiyumva, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des Imbonerakure accompagnés du commissaire communal. Selon des sources sur place, ils ont été conduits par le commissaire provincial de police, Abdoul Ndimurukundo à la Brigade de Muramvya. Selon les mêmes sources, le lendemain, ils ont été transférés à la prison de Muramvya et ils ont été accusés d'avoir tendu une embuscade aux personnes qui acheminaient des bulletins de votes du centre de Burenza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muramvya

En date du 20 mai 2020, sur la colline, commune et province Muramvya, Juvénal, Enseignant à l'ECOFO Busimba, membre du parti CNL, a été arrêté à l'ECOFO Muramvya III par des policiers qui l'ont conduit directement à la brigade Muramvya pour l'interrogatoire avant de le transférer le même jour à la prison de Muramvya. Selon des sources sur place, il a été accusé par un membre du bureau de vote de sensibiliser les gens dans les rangs à voter pour le parti CNL.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Makamba

En date du 20 mai 2020, Réverien Nduwimana, Sylvestre Mpayimana, tous les deux de la colline Rabiro, commune et province Makamba et Alexis Nyandwi de la colline Ruvuga, commune Mabanda, même province, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, les deux premiers étaient accusés par le parquet de Makamba d'avoir utilisé des documents électoraux frauduleux tandis que le troisième a été accusé par le parquet d'avoir porté le jour du scrutin une veste portant le numéro 23 considéré par le parquet comme insigne du parti CNL. Selon les mêmes sources, en date du 22 mai 2020, dans un jugement en flagrance, Réverien Nduwimana et Sylvestre Mpayimana ont écopé d'une peine de 6 mois de prison ferme et une amende de 30 000 bu tandis qu'Alexis Nyandwi a été condamné à une amende de 100 000 fbu.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Gatara, province Kayanza

En date du 21 mai 2020, en commune Gatara, province Kayanza, sept membres du parti CNL ont été arrêtés alors qu'ils revenaient de la messe. Selon des sources sur place, il s'agit de Sabin Nsabimana, Vianey, Gordien de la zone Mbirizi qui ont été détenus au commissariat provincial de police de Kayanza et Alexis Kwizera, Sylvestre ainsi que Diomède de la colline Kabungoqui ont été détenus au cachot de police de la commune Gatara. Selon les mêmes sources, tous ces membres étaient accusés de diffuser de faux résultats.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Ngozi

En date du 23 mai 2020, au centre-ville de Ngozi, Issa Bizimana, membre et mandataire politique du parti CNL en commune Butihinda de la province Muyinga, a été arrêté par des policiers accompagnés des Imbonerakure de la ville de Ngozi et détenu au cachot de la PJ Ngozi. Selon des sources sur place, la victime transportait des copies des PV des élections des bureaux de vote de sa commune vers la permanence nationale.

Trois membres du parti CNL arrêtés en communes Giharo et Musongati, province Rutana

En date du 20 mai 2020, au bureau de vote de la colline Ngomante, sur la même colline, zone Gakungu, commune Giharo, province Rutana, Sadock Bigirimana et Eric Nshimirimana, membres du parti CNL de ladite colline ont été arrêtés par des policiers et détenus au cachot du poste de police de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'enseigner comment voter sur les rangées. Selon les mêmes sources, Samuel Nahimana, membre du parti CNL, a été aussi arrêté par des policiers sur le bureau de vote de la colline Rugunga, zone et commune Musongati et il a été conduit au cachot de poste de police de Musongati. Il a été également accusé d'enseigner comment voter sur les rangées. Le même jour, tous ces trois membres du parti CNL ont été transférés au cachot du parquet de Rutana. En date du 22 mai 2020, ces trois membres dudit parti ont été jugés en flagrance audit parquet par le TGI de Rutana qui les a condamnés de payer une amende de 100000 fbu chacun ou une peine d'emprisonnement de 6 mois.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune et province Ruyigi

En date du 20 mai 2020, vers 20 heures, au centre de Rusengo, commune et province Ruyigi, Dieudonné Irambona, représentant du parti CNL dans cette commune, Françoise et Elie Nibizi alias Gisoro, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par De corps de police accompagné du procureur de Ruyigi. Selon des sources sur place, ils ont été immédiatement

conduits au cachot de police de Ruyigi où ils ont été libérés vers 23 heures par le procureur après les avoir interrogés.

Treize membres du parti CNL arrêtés en commune Kiremba, province Ngozi

En date du 7 juin 2020, vers 10 heures, sur les collines Ruhama et Ciri, zone et commune Kiremba, province Ngozi, treize membres du parti CNL dont Claver Sendegeya, chef de colline Ciri et le nommé Nduwayo, ont été arrêtés par des policiers en compagnie des Imbonerakure dont Samson, Muhizi, Muduri et Mwanadamu, puis conduits au cachot de la commune Kiremba. Selon des sources sur place, ils sont accusés d'avoir participé dans des tueries de la veille. Selon les mêmes sources, Edouard Mukoko, commissaire provincial de police a indiqué que ces membres du parti CNL ont été interpellés pour des raisons d'enquête alors que ces Imbonerakure n'ont pas été inquiétés.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Bubanza

En date du 3 juin 2020, sur la colline centre-ville, commune et province Bubanza, Jean de Dieu Bigirimana, encadreur au Lycée de Bubanza, démobilisé des ex-combattants et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté sans mandat par des policiers et détenu au cachot du poste de police à Bubanza. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir soutenu Pascal Nyabenda, président de l'Assemblée Nationale lors du choix du candidat présidentiel de ce parti.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 1er juin 2020, sur les collines Butembe et Rugenge, commune Mpanda, province Bubanza, un nommé Nduwimana, Imbonerakure et un prénommé Moïse, responsable communal des jeunes de la milice Imbonerakure, ont été arrêtés sur ces collines respectives sans mandat par des policiers du poste de police de Bubanza et détenus au cachot de ce même poste. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir divulgué les secrets du parti CNDD-FDD.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Musigati, province Bubanza

En date du 1er juin 2020, sur la colline et commune Musigati, province Bubanza, un prénommé Emile, responsable communal du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des policiers en compagnie des Imbonerakure et détenu au cachot du poste de police de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir divulgué les secrets de son parti.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugazi, province Bubanza

En date du 4 juin 2020, sur la colline Kibenga, zone Muzinda, commune Rugazi, province Bubanza, Alexis Ntamatungiro, chef de cette colline et Gabriel Nsabimana, veilleur, tous membres du parti CNL ont été arrêtés par des Imbonerakure Aimable, Richard et Misago, responsable collinaire des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ces derniers ont battu Gabriel Nsabimana et Alexis Ntamatungiro a tenté d'empêcher ces Imbonerakure de le tabasser. Selon les mêmes sources, Gabriel Nsabimana a été accusé de détention d'un fusil et d'une grenade. Tous les deux militants du parti CNL ont été conduits au cachot du poste de police en zone Muzinda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 2 juin 2020, sur la sous-colline Buhomba, colline 15èmetransversale Maramvya, zone Maramvya, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Joseph Niyungeko, membre du parti CNL qui était mandataire de ce parti aux élections du 20 mai 2020, a été arrêté par Joe Dassin Nduwimana, agent du SNR en commune Mutimbuzi accompagné par un surnommé Gasaraba, Imbonerakure de cette colline. Selon des sources sur place, Joseph a été accusé de n'avoir pas signé sur les PV des résultats des élections du 20 mai 2020. Selon les mêmes sources, Joseph a été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mugina, province Cibitoke

En date du 12 juin 2020, vers 18 heures, sur la colline et zone Ruziba, commune Mugina, province Cibitoke, Emmanuel Manirakiza, membre du parti CNL, a été arrêté par des Imbonerakure dont Osias Ndagijimana alias Maleo, responsable des Imbonerakure en zone Ruziba, Jacques Ntibubuka, Sylvestre Sibomana, Frédéric, Salvator, Boniface, Chanel, Gacaruzo et Minani. Selon des sources sur place, Emmanuel a été accusé de fêter la mort du Président Pierre Nkurunziza. La victime a été détenue au cachot du poste de police de la zone Ruziba. En date du 13 juin 2020, il a été transféré au cachot du poste de police de la commune Mugina pour interrogatoire.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 8 juin 2020, Isaac Bizimana membre du parti CNL et étudiant de l'université du Burundi dans le département d'anglais en 3emeannée a été arrêté à l'entrée du campus Mutanga par des policiers et conduit au cachot de la zone Nyakabiga. Selon des sources sur place, les agents de sécurité de l'université lui ont demandé de montrer sa carte d'identité et il a répondu qu'il l'avait laissée dans sa chambre mais ils lui ont refusé d'entrer. Selon les mêmes sources, Boniface Nzohabonayo, chargé des affaires sociales au campus, a appelé des policiers qui l'ont arrêté.

Trois personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 13 juin 2020, vers 5 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Michel Barutwanayo, âgé de 45 ans, directeur de l'ECOFO Buhiga II, résidant sur la colline Rwingoma de la même zone; Déo Ndayishimiye, âgé de 47 ans, maître responsable de l'ECOFO Buhiga 1 et Marie Rose Ntakiyiruta, âgée de 40 ans, enseignante à l'ECOFO Buhiga1, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du poste de police à Buhiga. Selon des sources sur place, les victimes sont accusés d'avoir dit des mots montrant qu'ils sont fiers de la mort du président Pierre Nkurunziza. Ils ont alors été transférés au commissariat provincial pour être interrogés.

Une personne arrêtée en commune Kigamba, province Cankuzo

En date du 12 juin 2020, sur la colline Humure, zone et commune Kigamba, Gabriel Rukana a été arrêté par le prénommé Darius, commissaire communal de police à Kigamba, accompagné par les Imbonerakure et détenu au cachot communal de Kigamba. Selon des sources sur place, dans la nuit du 11 juin 2020, des Imbonerakure ont fait une fouille perquisition dans les ménages de cette colline à la recherche Gabriel Rukana, l'accusant de manifester de la joie suite au décès

du président Pierre Nkurunziza. Une personne arrêtée en commune Kayogoro, province Makamba le 10 juin 2020, au chef-lieu de la commune de Kayogoro, province Makamba, le prénommé Onesphore, infirmier, a été arrêté par des policiers provenant du parquet de Rutana. Selon des sources sur place, il a été accusé de prendre et publier sur les réseaux sociaux une photo d'une veille maman, incarcérée à la prison centrale de Rutana au moment où elle était à l'hôpital de Rutana, menottée et attachée au lit par la policière qui la gardait.

Dix-huit membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la période de campagne pour les élections du 20 mai 2020, dix-huit membres du parti CNL ont été arrêtés dans différentes communes de la province Muyinga, accusés d'atteintes à la sécurité intérieure de l'Etat. Ces derniers restent détenus sans être jugés. Selon des sources sur place, Samuel Ndayisenga, Téléphore Manirambona, Prosper Ndayisaba, Asmani Nzirumbanje, Octave Niyonizeye et Sylvain Bigirimana de la commune Butihinda; Eric Kimoshori, Jean Baptiste Basama, Eric Ndikumana et Salvator Ntirandekura de la commune Gashoho; Prosper Ndayisenga de la commune Muyinga et d'autres dont la provenance n'a pas été connue dont Janvier Sindiheburu, Bernard Ndiokubwayo, Félicien Majambere, Jean Mpawenimana, Amos Nshimirimana, Juvénal Ntirampeba et Jafari restent détenus à la prison de Muyinga.

Trois membres du parti CNL détenus illégalement en commune et province Ngozi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 9 juin 2020 indique que depuis la date du 15 mai 2020, trois membres du parti CNL originaires de la commune Kiremba de la province Ngozi dont Mathias Uwuyisavye sont détenus au cachot de la PJ à Ngozi et ne sont pas encore auditionnés. Selon des sources sur place, ils sont accusés de perturber la sécurité pendant la campagne électorale.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Gatara, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juin 2020 indique qu'en date du 9 juin 2020, sur la colline Muhingira, commune Gatara, province Kayanza, Bosco Habonimana, coiffeur, âgé de 25 ans et Fabien Nkurikiye, cultivateur, âgé de 35 ans, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés par un agent du SNR et embarqués à bord d'un véhicule du service du SNR à Kayanza sur injonction de Dévote Nduwimana, administrateur communal. Selon des sources sur place, dans l'après-midi du 8 juin 2020, après l'annonce de la mort du Président Pierre Nkurunziza, Fabien Nkurikiye a demandé une somme de 200 fbu à Bosco pour s'acheter une bouteille de vin de banane en disant «Nyongerereza ninywere agacupa numvise ngo wa mugabo yatuvuyeko» ce qui se traduit «ajoute moi une somme de 200 fbu pour que j'aie pu prendre une bière, le Président nous a quitté.» Les Imbonerakure qui étaient sur place ont accusé Bosco et Fabien de célébrer la mort du Président. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été détenus au cachot du commissariat de la police à Kayanza.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 15 juin 2020 indique qu'en date du 14 juin 2020, vers 16 heures, dans un bistrot du quartier Magarama, commune et province Gitega, un prénommé Jules, membre du parti CNL a été arrêté par des imbonerakure de Magarama et de

Zege sur l'ordre d'un agent du SNR du nom de Salvator de la colline Zege. Il a été incarcéré au cachot du commissariat de police à Gitega.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntahangwa, province Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2020, dans le quartier Mubone, zone Buterere, Bujumbura Mairie, Léandre Nshimirimana, membre du parti CNL a été arrêté par des Imbonerakure dont Boné, Malefu, Joël et Samson Mutima accompagnés par des policiers. Selon des sources sur place, il a été embarqué à bord d'un véhicule aux vitres teintées immatriculé D 3983 A appartenant à Joseph Mathias Niyonzima alias Kazungu, agent du SNR. Selon les mêmes sources, tout a commencé dans la soirée du 14 juin lorsque Léandre Nshimirimana s'est disputé avec des Imbonerakure dans un bistrot situé dans la localité dite Kw'isamariro. Il a été conduit dans l'un des cachots du SNR Bujumbura Mairie par un policier prénommé Eric, chauffeur de cet agent du SNR.

Trois personnes arrêtées en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 20 juin 2020, sur la colline et zone Gatabo, commune Kayogoro, province Makamba, Concessa Nzeyimana, âgée de 72 ans, membre du parti CNL et ses deux petits enfants orphelins ont été arrêtés par la police sur l'ordre de Zachée Misago, administrateur de la commune Kayogoro, récemment élu député. Selon des sources sur place, son arrestation a été supervisée par Gervais Habonimana, chef de zone Gatabo. Selon les mêmes sources, Concessa a été accusée de diffuser de fausses informations contre l'autorité communale et de rébellion contre cette dernière après avoir été auditionnée par un OPJ. Ils ont été détenus au cachot du commissariat communal à Kayogoro. En date du 21 juin 2020, vers 16 heures, Concessa Nzeyimana et ses deux petits enfants ont été libérés. Leur libération a été conditionnée par un écrit attestant qu'elle est l'auteur de la destruction de sa propre maison. Une personne arrêtée en commune et province Makamba En date du 22 juin 2020, au chef-lieu de la province Makamba, exactement près du marché central, une fille qui venait de débarquée d'un bus a été arrêtée par Gad Niyukuri, gouverneur de ladite province. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir embrassé son amie, une attitude qui, selon le gouverneur, contribuerait à la propagation de la pandémie du covid-19. Selon les mêmes sources, elle a passé toute une nuit au cachot du commissariat communal de police à Makamba.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 25 juin 2020, sur la colline Vugizo, zone Gatumba, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Geneviève Ciza, âgée de 20 ans, membre du groupe culturel des chansons du parti CNL, a été arrêtée par des Imbonerakure dirigés par le surnommé Madoro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir été en compagnie d'un garçon inconnu dans cette localité. Selon les mêmes sources, Geneviève a été conduite au cachot de la Brigade de Gatumba. Le prénommé Chadrack, OPJ de cette Brigade a constitué son dossier et Geneviève a été transférée le même jour au cachot du parquet de Bujumbura rural situé en commune Kabezi. Un mineur arrêté en commune et province Ngozi En date du 23 juin 2020, au monument de la province Ngozi installé au quartier Gabiro, commune et province Ngozi, Ezéchiel Rukundo, âgé de 12 ans, habitant le quartier Kigarama de la ville de Ngozi et originaire de la commune Busiga de la même province, a été arrêté puis embarqué et conduit au cachot du commissariat régional

de police par OPC1 Félix Gahitira, commissaire régional de police au Nord, en compagnie d'Olivier Nibitanga, responsable provincial du SNR à Ngozi. Selon des sources sur place, le mineur était accusé d'endommager les fleurs embellissant le monument provincial. Il a été relâché en date du 25 juin 2020.

LIGUE IITEKA